

Introduction

Isabelle Konuma et Hélène Le Bail



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cipango/5164>
DOI : [10.4000/cipango.5164](https://doi.org/10.4000/cipango.5164)
ISSN : 2260-7706

Éditeur

INALCO

Édition imprimée

Date de publication : 21 janvier 2023
Pagination : 9-14
ISBN : 9782858314348
ISSN : 1164-5857

Référence électronique

Isabelle Konuma et Hélène Le Bail, « Introduction », *Cipango* [En ligne], 25 | 2023, mis en ligne le 14 décembre 2023, consulté le 25 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/cipango/5164> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cipango.5164>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Introduction

Isabelle KONUMA & H  l  ne LE BAIL

Le num  ro 25 de *Cipango, Reproduction et migration au Japon*, propose de mettre en regard les deux notions d'immigration et de reproduction    la lumi  re des enjeux soci  taux que traverse le Japon, tels que la d  natalit  , le vieillissement et le ralentissement   conomique. La migration est alors appr  hend  e comme un moyen de r  ponse aux « besoins » de la Nation¹, tout en constituant un sujet sensible divisant le pays. Dans cette optique, la reproduction s'entend dans un sens large en y int  grant des dimensions non seulement   conomiques    travers la contribution des migrants en tant que main d'  uvre, mais aussi d  mographiques et identitaires. En effet, en   tudiant les r  alit  s et les politiques migratoires, nous sommes amen  s    voir la fa  on dont la reproduction des populations japonaises s'organise, et la fa  on dont les populations   trang  res r  sidant au Japon² sont amen  es    transmettre leurs langue et culture. Nous partons donc de l'hypoth  se

1. Dans le sens que Sauvy a donn      ce terme pour d  crire une France en manque de bras pour assurer sa reconstruction   conomique, soit dans une conception utilitariste de l'immigration (H  RAN, 2016).

2. Contrairement    la France, le mot immigration (*imin* 移民) reste un mot technique. Pour d  signer la cat  gorie des migrants, la langue du quotidien utilise plut  t le mot d'  trangers (*gaikokujin* 外国人). Par exemple on parle moins de travailleurs migrants que de travailleurs   trangers (*gaikoku r  d  sha* 外国労働者). Les politiciens   vitent aussi scrupuleusement de parler d'immigration et multiplient souvent les p  riphrases pour pr  senter les politiques visant    permettre le travail des   trangers au Japon.

que les étrangers vivant au Japon contribuent de manière croissante à cette reproduction tout en la remettant en question.

Le choix de cette thématique est motivé par le contexte démographique en grande mutation ainsi que par les évolutions récentes des politiques d'immigration. La situation démographique est bien connue : depuis les années 1990, le Japon bascule dans une politique nataliste suite à une baisse constante de son indice de fécondité qui touche, en 2005, le niveau le plus bas avec 1,26. La fécondité connaît une légère augmentation depuis, sans pour autant dépasser le seuil de 1,45. Une des conséquences est la diminution de la population active³, entraînant une forte pénurie de main d'œuvre dans des secteurs d'activités peu attractifs et en particulier dans le secteur des soins aux personnes âgées. Dans beaucoup de pays occidentaux, mais aussi parmi les pays riches voisins du Japon, la main d'œuvre étrangère est devenue une source importante de travailleurs dans ce secteur. Au contraire au Japon, ce n'est que depuis 2014 (et la version révisée de la « Stratégie de revitalisation du Japon »)⁴ que le choix d'ouvrir les portes aux travailleurs migrants dans le secteur des soins s'est affirmé. De manière générale, avec la réforme de la Loi sur l'immigration de décembre 2018, les flux d'immigration ont connu une accélération bien que la proportion de résidents/étrangers reste au-dessous de 2 %.

Ce dossier s'inscrit en partie dans la continuité du dernier numéro de *Cipango* sur l'eugénisme. L'eugénisme s'intéresse aux pratiques et choix sociaux, ainsi qu'aux positionnements moraux pour transformer une population, une société dans le but de son amélioration. Ici, il s'agit de voir comment les migrants – ou étrangers – s'invitent dans la transformation de la société, et la façon dont les mesures politiques et juridiques opèrent une sélection afin de conserver une homogénéité qualitative de la population.

Dès les années 1880, certains penseurs avaient formulé l'hypothèse d'une reproduction eugéniste des Japonais en recourant au métissage avec la race

3. En 1980, 4,9 % de la population avait plus de 65 ans, tandis que les chiffres de 2020 indiquent que cette même population s'élève à 28,7%.

4. La Stratégie de revitalisation du Japon (*Nihon saikō senryaku* 日本再興戦略) est le document de base des orientations politiques du Premier ministre Abe depuis 2013, autrement connue sous le terme d'Abenomics (CABINET DU PREMIER MINISTRE, 2014).

blanche. Ce fut notamment le cas de Takahashi Yoshio, journaliste et disciple de Fukuzawa Yukichi, qui publia en 1884 *Nihon jinshu kairyōron* 日本人種改良論 (De l'amélioration de la race japonaise) dans lequel il soutint que les Japonais, en se mariant avec des Occidentaux, pouvaient améliorer la race⁵. Si l'immigration est considérée par certains comme nécessaire pour inscrire le Japon dans la modernité des valeurs cosmopolites, pour maintenir le Japon à un certain niveau économique et assurer, en particulier, le travail de soin aux personnes dans un pays vieillissant, le plus souvent la présence étrangère est vue comme indésirable, comme néfaste à la reproduction d'une population et d'une culture japonaise de qualité. Ainsi, plus que dans d'autres pays, le Japon affiche sa recherche d'alternatives à l'immigration. Il se positionne, par exemple, comme *leader* dans le secteur de la robotisation du travail reproductif. En effet, le Japon est sûrement le pays qui promeut le plus l'idée que les robots peuvent assurer une grande partie des tâches domestiques et du soin aux personnes (enfants et personnes âgées) : les « robots domestiques » ou « robots compagnons » se multiplient. Comme le démontre Jennifer Robertson, ce choix, qui est celui défendu par Abe Shinzō, est présenté comme un choix rationnel car les ressources en travailleurs migrants ne seront pas éternelles, mais c'est aussi un choix réactionnaire dans le sens où il promeut le maintien de systèmes de valeur patriarcaux et la prise en charge du travail reproductif au sein de l'institution familiale⁶. Il est sous-tendu par l'idée de reproduire un système socio-culturel centré sur la famille et d'éviter trop d'immigration pour sécuriser l'identité nationale.

Ce dossier vient illustrer la tension entre ces deux tendances : une immigration à la fois désirable et indésirable pour la reproduction démographique et sociale. Les lois, les politiques, comme les représentations tendent à inclure progressivement les étrangers tout en conservant des formes de réticence et de discrimination. Ainsi ce dossier vise à introduire le lecteur aux débats sur la participation des étrangers à la reproduction de la Nation et de la société tout en la transformant. Pour cela trois angles d'approches sont développés par les articles qui composent ce dossier.

5. FUJINO, 1998, p. 381.

6. L'auteur se fonde sur l'analyse du document « Innovation 25 » (イノベーション 25, <https://www.cao.go.jp/innovation/index.html>) et d'entretiens avec des roboticiens. Voir ROBERTSON, 2007.

Le premier est un angle juridique qui pose les questions suivantes : quels sont les critères juridiques de définition des frontières de la Nation ? Dans quelle mesure l'appartenance à la Nation devient un critère d'exclusion ou d'inclusion ? Ces questions seront abordées à partir de deux cas d'étude. Amélie Corbel propose une étude des familles multiculturelles et leur inclusion dans la communauté nationale à travers les mariages bi-nationaux et l'accès à la nationalité. En effet, la cellule familiale, instance par excellence de reproduction biologique et sociale de la communauté nationale, devient un lieu d'enjeu de l'affiliation nationale dans les mariages bi-nationaux. À travers le cas des apatrides, Isabelle Konuma interroge quant à elle le lien entre le « sang » et la nationalité représenté par la filiation, une construction juridique avant tout fictive. Les apatrides constituent à cet égard des populations hétérogènes pour lesquelles toute considération de sang tend à s'effacer au profit du lien du sol qu'elles entretiennent avec le Japon. Nous assistons à des cas d'apatridie revendiqués, le refus de la (re)production de la nationalité menant *a contrario* à une construction identitaire.

Le deuxième angle est celui de l'anthropologie culturelle qui s'interroge sur la façon dont le « métissage » transforme les représentations « identitaires » japonaises. La notion de métissage est à prendre avec beaucoup de précaution, le but n'étant pas d'insinuer qu'il existerait au Japon une race pure. Il s'agit plutôt d'étudier les dynamiques ethnoraciales socialement construites qui sont immanquablement exacerbées quand l'immigration internationale augmente. Il s'agit donc plus de parler de métissage ethno-culturel, même si au Japon la question est souvent encadrée par les discours autour du Japon ethniquement homogène (*tan'itsu minzoku* 単一民族)⁷. Proposant un parallèle avec le cas des enfants métis (*konketsu* 混血) érigé en problème de société depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, l'article de Pauline Cherrier décrit le phénomène social des *hāfu* nippon-occidentaux qui, eux, ont bénéficié d'une image valorisante : ils sont le symbole d'un certain cosmopolitisme du Japon. Cette dualité entre *konketsu* et *hāfu* souligne les limites érigées entre métissages désirable et indésirable pour les enfants japonais, autrement dit pour la reproduction de la société japonaise.

7. Sur le discours de l'unicité du peuple japonais après 1945, par rejet du récit impérial selon lequel les Japonais seraient issus du métissage de plusieurs races de l'Asie orientale, voir NANTA, 2010.

Ainsi l'ambiguïté du rôle accordé aux étrangers dans la reproduction de l'identité japonaise est au cœur des débats depuis plus d'un demi-siècle. L'article de Pauline Cherrier renouvelle ces questions à partir d'une étude de cas récente auprès des *Nikkeijin* dans le mannequinat et les concours de beauté, milieu qui par excellence pose les critères de la reproduction des représentations visuelles et symboliques d'une population.

Enfin l'imbrication des questions de reproduction et de migration est abordée par l'angle politico-économique : comment les migrants viennent soutenir la reproduction humaine en participant à la fois à une économie et une organisation sociale fortement bousculées par un vieillissement rapide de la population ? En effet, dans une société vieillissante telle que celle du Japon, le maintien de la croissance du domaine productif est une question qui ne peut se penser sans prendre en compte le domaine reproductif. Le travail reproductif a été conceptualisé dans les années 1970 pour critiquer la dévalorisation d'un travail souvent non rémunéré, assigné aux femmes et qui est pourtant indispensable à la productivité de la société. Le Japon est connu pour être resté très longtemps réticent à l'externalisation du travail reproductif, du moins pour ce qui est des aspects de soins à la personne et de travail domestique (ménage, cuisine, etc.). Comparé à ses voisins, le pays reste relativement fermé à une immigration de travail dans ce secteur, même si les choses changent récemment. L'article d'Hélène Le Bail décrit la façon dont les immigrés, surtout des femmes, participent au travail reproductif *via* une immigration de travail salariée, mais aussi grâce au développement des mariages internationaux entre homme japonais et femmes asiatiques qui ont permis de maintenir une prise en charge du travail reproductif au sein des foyers de manière non rémunérée.

Les articles présentés dans ce numéro ont été rédigés avant 2020 et ne prennent donc pas en compte les enjeux liés à la gestion de la pandémie de Covid-19 et à la fermeture des frontières japonaises.

Outre ce dossier spécial, le présent numéro comprend également trois articles *varia* : un article de Simon Tuchais sur les usages de l'expression *to omou* (と思), un article de Benoît Granier sur l'application des sciences comportementales dans les politiques de réduction de la consommation énergétique, et un article d'Éric Seizelet sur les débats relatifs au statut des prisonniers de guerre dans le contexte des Forces d'Autodéfense. Il comprend également quatre comptes-rendus d'ouvrages et onze résumés de thèses et mémoires.

Nous tenons à remercier, pour le travail de relecture qu'elles ont effectué sur les articles de ce numéro, Anaïs Daval, Clémence de Fonclare, Lola Lanier, Marina Pandolfino, Carla Petit et Caroline Trestard, étudiantes du Master LLCER études japonaises de l'Inalco.

La parution de ce numéro est l'occasion de saluer la mémoire de Jean-François Sabouret, décédé le 31 janvier 2023, qui fut l'un des pionniers des études sur le Japon contemporain et en particulier sur les questions de discrimination. Plusieurs générations de chercheurs et de chercheuses lui sont redevables, à la fois pour ses travaux scientifiques et pour son engagement dans le développement des études japonaises en France.

Bibliographie

CABINET DU PREMIER MINISTRE, 2014, *Nihon saikō senryaku kaitei 2014 – Mirai e no chōsen* 「日本再興戦略」改訂 2014—未来への挑戦—, URL : <https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/honbun2JP.pdf> (consulté le 10 juin 2021).

FUJINO Yutaka 藤野 豊, 1998, *Nihon fashizumu to yūsei shisō* 日本ファシズムと優生思想 (Fascisme japonais et eugénisme), Kamogawa shuppan かもがわ出版, Kyoto.

HÉRAN François, 2016, « Alfred Sauvy et l'immigration », *Population*, volume 71, 2016/1, p. 11-13.

NANTA Arnaud, 2010, « Reconstruire une identité nationale – Les études d'anthropologie physique dans le Japon postcolonial (1945-2000) », *Cipango*, n° 17. En ligne : <https://journals.openedition.org/cipango/1126>.

ROBERTSON Jennifer, 2007, “Robo Sapiens Japanicus: Humanoid Robots and the Posthuman Family”, *Critical Asian Studies*, 39 (3), p. 369-398.